

BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE DE LA MAURITANIE



POINTS SAILLANTS

- Hivernage caractérisé par une faible pluviométrie inégalement répartie et entrecoupée de longue séquences sèches récurrentes
- Suspension toujours en vigueur de la transhumance transfrontalière Mauritanie/Mali pour raisons sécuritaires
- Couverture végétale relativement faible avec plusieurs poches déficitaires
- Fortes concentrations de bétail dans les zones pastorales suivies
- État d'embonpoint du bétail jugé satisfaisant
- Hausse des prix des animaux notamment les petits ruminants
- Suspensions de cas parasitoses et de maladies animales, notamment la clavelée, fièvre aphteuse, dermatose nodulaire, la pasteurellose et la peste des petits ruminants
- Termes de l'échange caprin/sorgho favorables aux éleveurs en Assaba et Hodh Chargui, équilibrés au Hodh El Gharbi, défavorables au Brakna, Gorgol et au Guidimakha.





Établi en 2019, le système d'information et de surveillance pastorale de la zone agropastorale de la Mauritanie est soutenu financièrement par les projets suivants :

- « Système d'Alerte Précoce et Coordination Humanitaire : Vers une Résilience Pastorale Durable par une Appropriation Institutionnelle des Systèmes d'Alerte Précoce et le renforcement de l'action collective des ONG », financé par l'Union Européenne (ECHO).
- « Urgences pastorales : Vise une réponse intégrée : secours pastoral d'urgence, renforcement de la résilience socio-économique et environnementale des populations vulnérables et gouvernance concertée des ressources agropastorales », financé par l'Agence Française de Développement (AFD).

Ce système est mis en œuvre par Action contre la Faim (ACF), en collaboration avec le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), le ministère de l'Élevage et le Groupement National des Associations Pastorales (GNAP) membre du Réseau Billital Maroobé (RBM). Il vise à appuyer le Système d'Alerte Précoce national dans la collecte et l'analyse des données agropastorales.

Les enquêtes de terrain concernent 39 sites répartis sur différents départements composant la zone agropastorale des régions de Hodh Chargui, du Hodh El Gharbi, du Guidimakha, du Brakna, du Gorgol et de l'Assaba. Chaque site est sous la responsabilité d'une sentinelle pastorale chargée de collecter les données pastorales à une fréquence hebdomadaire via des questionnaires transmis sous forme de SMS. Une plateforme en ligne centralise les données collectées, ensuite traitées pour une interprétation statistique et cartographique.

Les données satellitaires utilisées dans ce bulletin proviennent de deux sources :

- Le projet RAPP (Rangeland and Pasture Productivity), initié par le GEOGLAM (Group on Earth Observations and its Global Agricultural Monitoring).
Les informations produites à partir des observations du capteur satellitaire MODIS concernent la fraction d'occupation du sol en végétation humide (photosynthétique active) et sèche (photosynthétique non-active). Elles sont accessibles en temps réel, au pas de temps mensuel depuis 2001, et à la résolution de 500m, sur le site internet du GEOGLAM.
- Le service terrestre de COPERNICUS Land Monitoring Service, le programme d'observation de la Terre de la Commission Européenne.
La recherche qui a mené aux versions actuelles des produits a reçu des financements de divers programmes de recherche et de développement technique de la Commission Européenne. Les produits sont basés sur les données des satellites SENTINEL-2, SENTINEL-3, PROBA-V et SPOT-VEGETATION de l'Agence Spatiale Européenne ESA.

La validation finale de ce bulletin est assurée par le Comité National de Suivi Pastoral, qui regroupe plusieurs acteurs et actrices du secteur parmi lesquels des organisations non gouvernementales et des associations. Au niveau régional, la validation est effectuée par les représentations du ministère de l'Élevage.



TABLE DES MATIÈRES

Points saillants	1
Table des matières	3
Contexte	4
Conditions générales d'élevage.....	5
Disponibilité en pâturage	5
Conditions d'abreuvement du bétail.....	7
Concentration et mouvements de bétail	9
État d'embonpoint et de santé des animaux.....	11
Feux de brousse	13
Vol de bétail, conflits et insécurité.....	14
Accès aux marchés, appui au secteur pastoral, disponibilité en aliment pour bétail ...	15
Situation des marchés	17
Prix sur les marchés à bétail et de produits agricoles	17
Termes de l'échange caprin contre sorgho.....	22
Vente de femelles reproductrices	23
Situation des personnes réfugiées	23
Conclusion	25
Perspectives.....	25
Recommandations	26
Informations et contacts	27
Partenariats	28
Financements	28



CONTEXTE

La période août-septembre correspondant à l'installation de l'hivernage au niveau des zones agropastorales de la Mauritanie. Cette année, la saison des pluies reste marquée par des disparités pluviométriques au niveau des différents Wilayas, avec des pauses assez longues par endroit affectant le développement des pâturages ainsi que les activités agricoles pluviales. D'ailleurs, les cumuls pluviométriques enregistrés dans l'ensemble, demeurent inférieurs à la normale suscitant de vives inquiétudes chez les acteurs du secteur agropastoral.

Dans la plupart des zones pastorales suivies, un développement mitigé des pâturages est observé à la suite des quantités de précipitations relativement faibles. Cette situation s'accompagne d'un remplissage moyen des points d'eau permanents et semi-permanents contribuant qu'à même à l'amélioration des conditions d'abreuvement du cheptel.

Par ailleurs, la disponibilité de pâturage est appréciée globalement passable à suffisante au niveau des zones pastorales suivies. Ainsi, plusieurs localités enregistrent déjà un assèchement du couvert végétal en raison de stress hydrique observé, tandis que les eaux de surface temporaires ont pratiquement disparu plus tôt que d'habitude.

Cette situation est d'autant plus préoccupante que l'interdiction de la transhumance transfrontalière avec le Mali pour des raisons sécuritaires est toujours en vigueur. Cependant, avec l'assèchement progressif des pâturages, les premiers cas de feux de brousse ont été enregistrés au niveau de certaines zones pastorales.

Les localités de la bande frontalière des Wilayas de Hodh Chargui, Hodh El Gharbi et du Guidimakha continuent d'enregistrer des arrivées de populations en provenance du Mali en raison de la détérioration de la situation sécuritaire. Ces nouveaux arrivants composés à majorité d'éleveurs viennent par groupes dans les conditions de grande précarité tandis que d'autres avec un nombre important de tête de bétail.

Avec une telle situation, en dépit de la forte pression exercée sur les ressources pastorales, l'afflux de populations exerce une pression importante sur les services sociaux de bases déjà fragile, exposant ainsi les zones concernées à de potentiels conflits communautaires.

En appui au secteur pastoral, des mini campagnes de vaccination sont en cours au niveau de certaines zones pastorales dans le cadre de la lutte contre les principales maladies animales signalées au cours de cette période. Avec une disponibilité de pâturage inférieur à la normale, des initiatives de mise de place de pare feux manuels sont en cours au niveau des zones pastorales afin de préserver les pâturages.

Sur le plan socio-économique, la situation reste marquée par la hausse des prix des denrées alimentaires au niveau des marchés réduisant ainsi l'accès à certains ménages notamment les plus vulnérables. Néanmoins, ils restent bien approvisionnés en denrées alimentaires importés et locales.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ÉLEVAGE

DISPONIBILITÉ EN PÂTURAGE

Au cours de cette période, la fraction de couverture végétale indique une situation mitigée bien qu'elle montre une légère amélioration par rapport à la période précédente. Cependant, elle reste en deçà de la situation habituellement observée à la même période lors d'une année normale et par rapport aux campagnes 2024 et 2025 selon le bulletin de production de biomasse mi-saison d'Action contre la Faim.

Par ailleurs, les zones déficitaires sont observées dans les Wilayas de l'Adrar, du Trarza, le nord-est du Brakna, au nord et l'est du Tagant, au nord du Hodh El Gharbi, du Hodh Chargui et de l'Assaba. À l'inverse, sur toute la bande sud du pays, du Brakna au Hodh Chargui, une couverture végétale peu satisfaisant avec des poches déficitaires au regard de la situation pluviométrique.

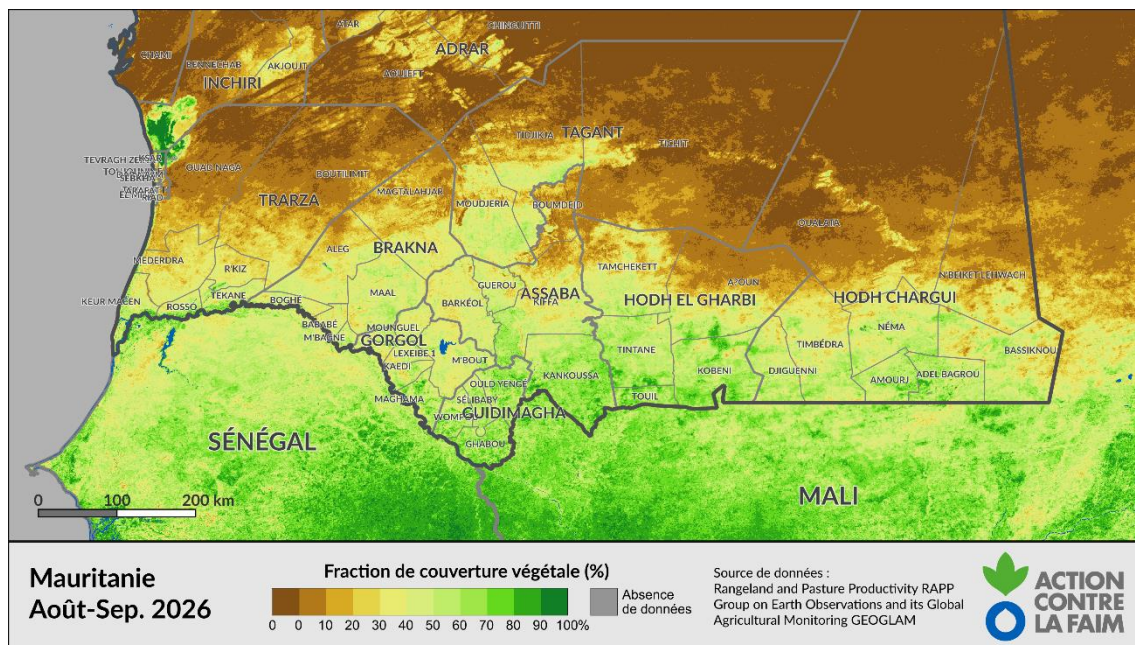


Figure 1 – Fraction de couverture végétale observée d'août à septembre 2026 sur la Mauritanie

La Figure 2 qui présente l'anomalie de la couverture végétale, correspondant à l'écart entre ce niveau actuel et la moyenne historique observée à la même période des années précédente. Elle montre qu'au cours de cette période, une situation légèrement positive au niveau de la partie sud du pays avec des poches déficitaires.

Cette anomalie positive est observable au niveau des Wilayas du Gorgol, Guidimakha, Assaba, le Brakna ainsi que les deux Hodhs comme le montre la Figure 2. Ces poches déficitaires s'expliquent par de faibles quantités de pluies enregistrées depuis le début de l'hivernage dans ces zones, mais aussi par la persistance des longues pauses pluviométriques observées.

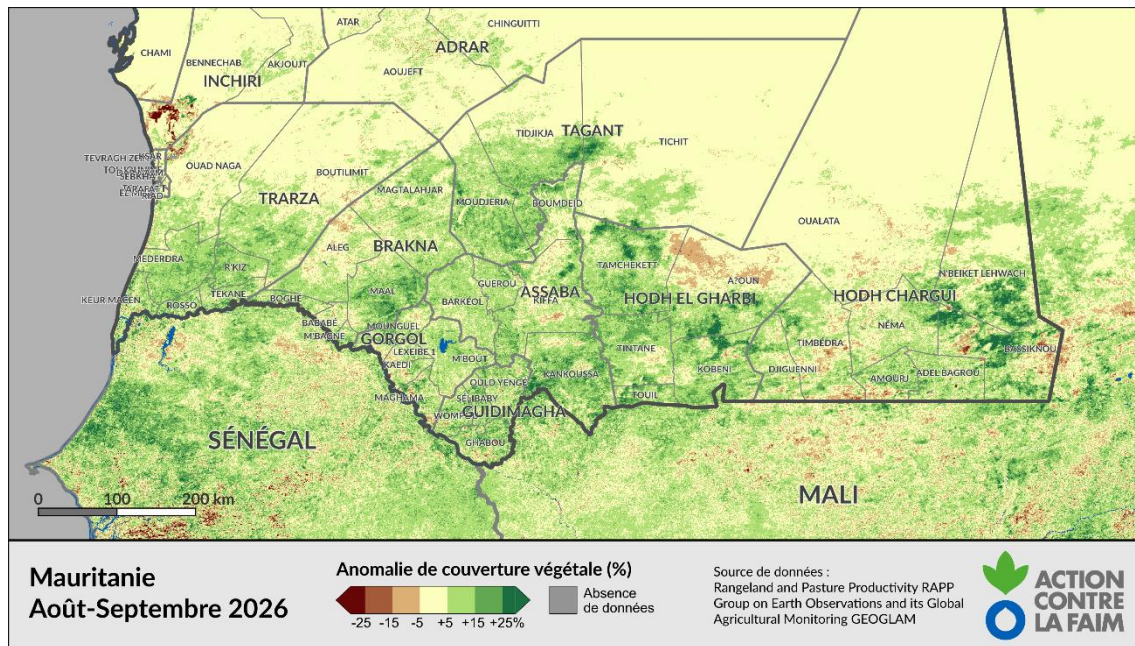


Figure 2 – Anomalie de couverture végétale observée d'août à septembre 2026 sur la Mauritanie

Néanmoins de façon globale la disponibilité des pâturages est globalement jugée satisfaisant pour la période considérée au niveau des sites suivis, mais fait l'objet de vive inquiétude chez les acteurs du secteur pastoral. Ils y voient une situation nettement inférieure à la même période lors d'une année normale.

De l'avis des sentinelles pastorales les poches déficitaires sont observables dans les zones de Tichotten (MaghtaLahjar) et d'Ari Hara (Moughataa de Boghé) au Brakna. En revanche, au niveau des zones du Lac d'Aleg et de Belel Gawdi à M'bagne, une situation moyenne est observée tandis qu'elle est considérée comme satisfaisante à M'bidan dans la moughataa de Mall.

En Assaba, la situation reste contrastée bien qu'elle soit meilleure que la période précédente, on observe plusieurs poches déficitaires par endroit notamment dans la zone d'Etreya à Boumdeid.

Au niveau de la Wilaya du Gorgol, la situation semble comparable à celle de l'Assaba avec des poches déficitaires dans les zones de Foum Gleïta (moughataa de Mboutt) et Ould Ramy dans la moughataa de Lexeiba. Au Guidimakha, malgré la faible pluviométrie enregistrée, on observe une situation globalement favorable à l'exception de la zone de Lahraj (Moughataa de Mboutt) plus au nord qui présente situation moyenne. Néanmoins, cette situation décrite reste sensible en cas de dégradation de la pluviométrie en fin de campagne.

Dans les deux Hodh, on observe une situation globalement similaire avec des disparités entres les zones. Elle résulte de la faible pluviométrie enregistrée depuis le début de l'hivernage conduisant à un développement limité des pâturages suscitant des inquiétudes chez les éleveurs quant à la disponibilité des pâturages dans les mois à venir.

Selon le bulletin pastoral mi-saison 2026 d'Action contre la Faim, la production de biomasse au niveau national revient à 85% de la moyenne de référence, après deux campagnes largement excédentaires. Une telle situation demeure alarmant pour le secteur pastoral avec un risque de réduction précoce des pâturages.

Néanmoins, la suite de l'hivernage dépendra de la régularité de pluies au cours du mois d'octobre mais avec la probabilité d'une amélioration qui demeure très faible selon les prévisions météorologiques.

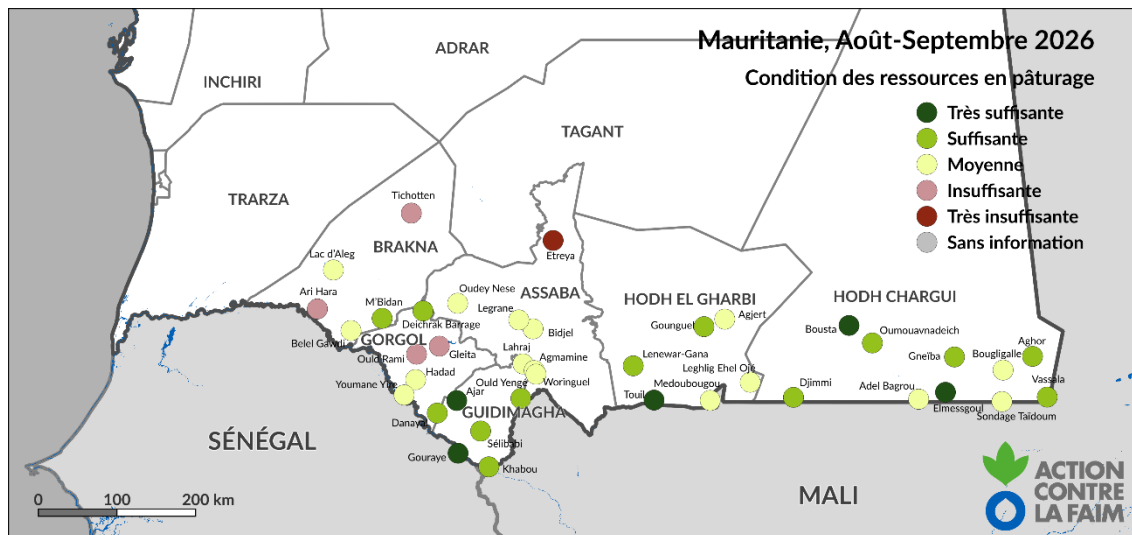


Figure 3 – Situation des ressources en pâturage observée d'août à septembre 2026 en Mauritanie

CONDITIONS D'ABREUVEMENT DU BÉTAIL

La Figure 4 présente l'anomalie de présence d'eau de surface par rapport à la normale saisonnière pour la période août – septembre 2026. Malgré cette période d'hivernage, certaines zones suivies indiquent des anomalies négatives entre -1σ et -2σ . Elles sont en rapport avec les insuffisances pluviométriques observées tout au long de la période traduisant par une baisse des ressources en eau dans ces zones.

Ainsi, ces anomalies négatives sont visibles au niveau des moughataas de Bababé et M'bagne dans la Wilaya du Brakna, Ould Yengé au Guidimakha, Boumdeid en Assaba et R'kiz au Trarza.

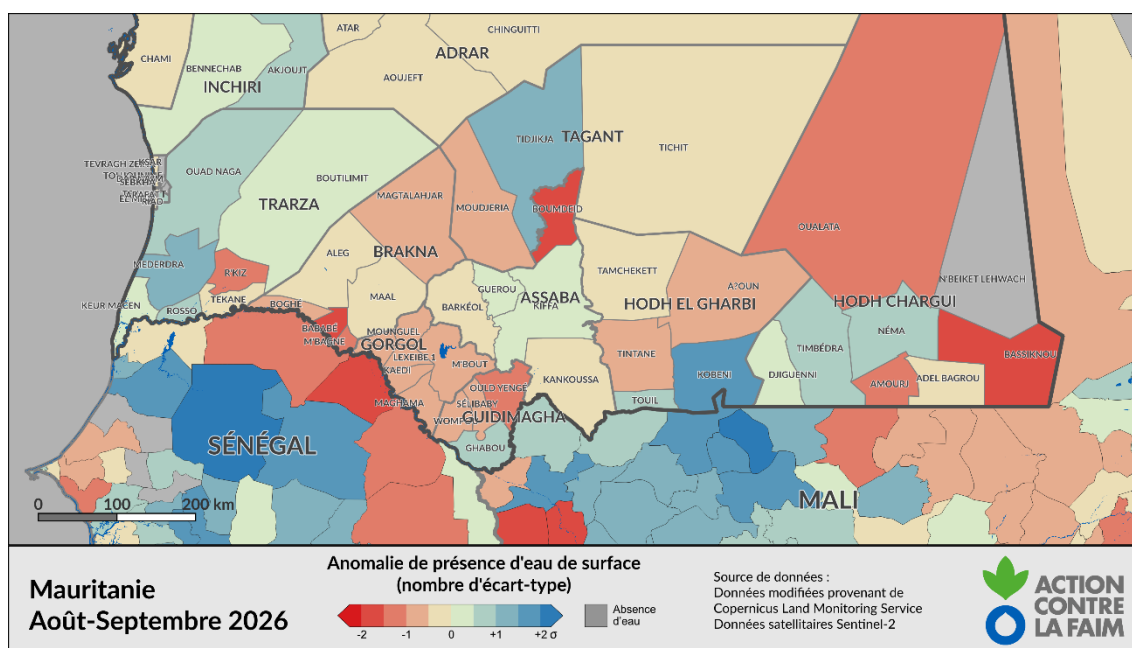


Figure 4 – Anomalie de présence d'eau de surface d'août à septembre 2026 sur la Mauritanie

De même pour les moughataas d'Amourj, Adelbagrou et Oualata au Hodh Chargui. Toutes fois, la situation pourrait connaître une amélioration en fonction de la régularité des pluies d'ici la fin de l'hivernage.

Avec ces cumuls pluviométriques déficitaires enregistrés de façon globale au niveau des sites de surveillance pastorale, les points d'eau temporaires sont d'ores et déjà à s'asséchés au niveau de certaines zones. Par ailleurs, les mares permanentes et semis permanentes moyennement remplis observent une réduction progressive de leur niveau d'eau.

Selon les sentinelles pastorales, la situation est appréciée globalement suffisante au niveau des zones suivies du Hodh Chargui avec les situations moyennes observées dans les zones d'Adelbagrou, Sondage Teïdoume et Boulegale à Bassiknou.

La Wilaya du Hodh El Gharbi, frontalière à celle du Hodh Chargui, observe une situation similaire, avec une appréciation moyenne des ressources en eau dans les zones pastorales de Gounguel relevant de la commune de Beneamane et Leghlig Ehel Odjé dans la moughataa Kobenni. De même au Guidimakha et en Assaba où une bonne appréciation des ressources en eau est signalée tout au long de la période comme illustre la Figure 5. Néanmoins, une appréciation moyenne est observée dans la zone pastorale de Bidjel relevant de la commune de kourdjel dans la moughataa de kiffa. Selon la sentinelle pastorale, la zone de n'a pas été suffisamment arrosé depuis de début de l'hivernage.

Au niveau des Wilayas du Brakna et Gorgol, même si la situation reste moins importante de celle habituellement observée à la même période, la situation des ressources en eau indique une bonne appréciation pour la période considérée. En revanche, une appréciation moyenne est enregistrée à Foum Gleïta et Youman Yiré au Gorgol et Tichotten au Brakna.

Au regard des prévisions météorologiques, les zones pastorales pourraient connaître un assèchement précoce des eaux de surface en cas de dégradation de la pluviométrie en fin de campagne.

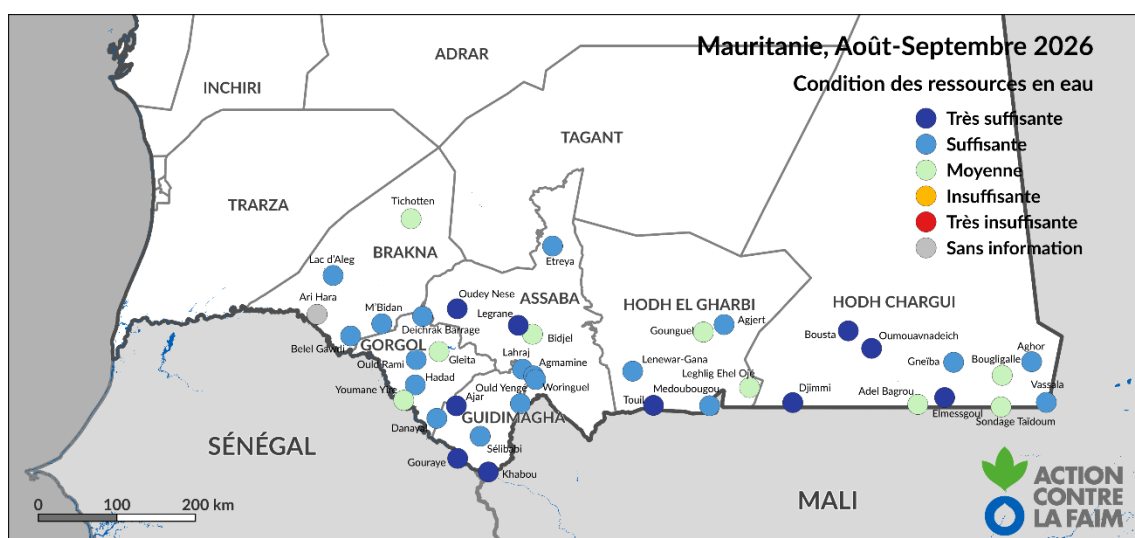


Figure 5 – Disponibilité des ressources en eau rapportée d'août à septembre 2026 en Mauritanie

De l'avis des sentinelles pastorales, les conditions d'abreuvement du cheptel sont satisfaisantes pour la période bien que les eaux de surfaces soient estimées insuffisante

pour couvrir les besoins pour plusieurs mois. Ainsi, au cours de la période, les principales sources d'eau pour l'abreuvement du bétail restent dominées les mares, marigots, barrages et le fleuve dans les localités riveraines.

Dans le Hodh Chargui, les lacs et les mares demeurent la principale source d'abreuvement du cheptel citée tout au long de la période de façon globale. En revanche à Kervi dans la zone de Vassala, l'assèchement des eaux temporaires a entraîné le recours aux puits. Au Hodh El Gharbi, on observe une situation mitigée avec le recours aux eaux de surface dans la moughataa d'Aïoun, les puits dans les zones de Leghlig Ehel Ojé et Touil ainsi que les forages dans les zones Lenewar-Ghâna à Aïn Farba et Modibougou dans la moughataa de Kobenni.

Les Wilaya du Guidimakha et de l'Assaba qui sont frontalières, présentent une situation globalement similaire avec une bonne appréciation des ressources en eau comme l'indique la Figure 6. Toutefois, les zones de Legrane (Moughataa de Kiffa) et Etreya à Boumdeid en Assaba signalent déjà le recours aux puits pour l'abreuvement du cheptel en raison de l'insuffisance des eaux de surfaces. Par conséquent, au Gorgol, l'abreuvement du cheptel reste assuré par les eaux de surface comme les autres Wilayas, avec les mares citées à Foug Gleïta, Danayal et Hadad. En revanche, le barrage qui constitue la principale source d'eau dans la zone de Deichrak barrage, est largement utilisé pour l'abreuvement du bétail.

Au Brakna, les localités riveraines du fleuve ont recours à celui-ci pour l'abreuvement du cheptel. Par conséquent, les mares et les lacs sont citées dans les zones du Lac Aleg et Tichotten à Maghtalahjar.

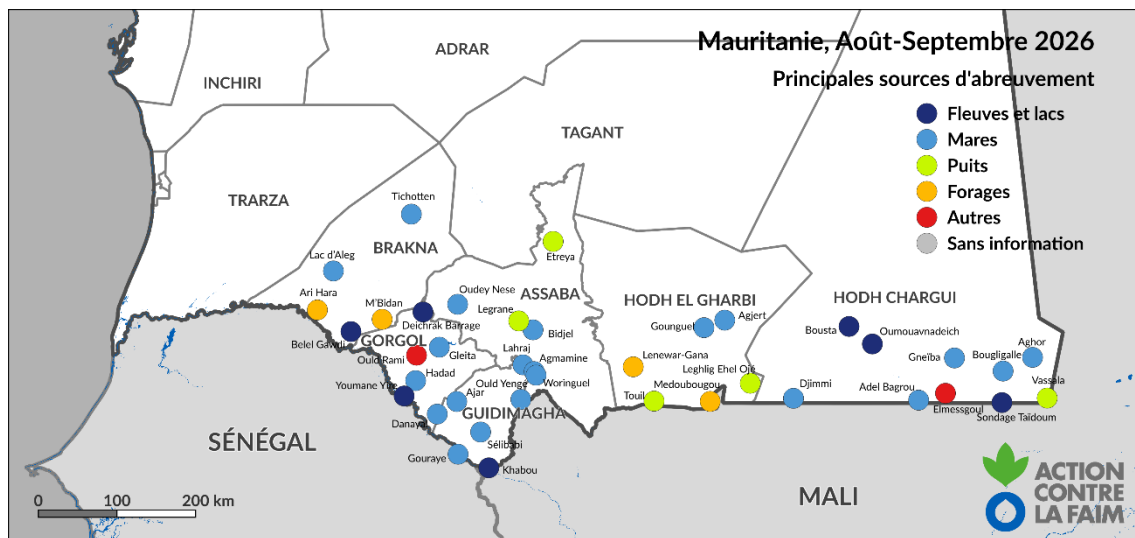


Figure 6 – Principales sources d'abreuvement du bétail utilisées d'août à septembre 2026 en Mauritanie

CONCENTRATION ET MOUVEMENTS DE BÉTAIL

À l'image de la période précédente, une forte concentration de bétail reste observée au niveau des sites de surveillance pastorales. Elle s'explique à la fois par la disponibilité des ressources pastorales et par à l'interdiction de la transhumance vers le Mali, favorisant ainsi un regroupement accru d'éleveurs au niveau de ces zones.

Toutefois, quelques mouvements de bétails sont enregistrés au niveau des zones pastorales suivies.

Dans le Hodh Chargui, la forte concentration de bétail est observable dans les zones de la bande frontalière, notamment à Djimmi à Djigueni, Adelbagrou et El messghoule (moughataa d'Adelbagrou) ainsi qu'à Vassala. En revanche, une situation moyenne est signalée dans les zones de Gneïba, Bouglegale et Sondage Teïdoume. Au niveau de la zone d'Aghor, on observe des arrivées massives de troupeaux en provenance du Mali.

Selon la sentinelle pastorale de la zone, il s'agit de troupeaux appartenant à des réfugiés récemment arrivés dans la localité.

Cette situation similaire est également observée dans la Wilaya de Hodh El Gharbi qui est frontalière du Hodh Chargui. Ainsi, au cours de cette période, une forte concentration de bétail est observable dans les zones pastorales suivies à l'exception de Lenewar-Ghâna à Aïn Farba où la situation est décrite comme moyenne.

Au niveau de la Wilaya de l'Assaba, comme la période précédente, la tendance est appréciée globalement moyenne avec une forte concentration dans les zones de Legrane à Kiffa et d'Agmamine à Kankossa. Dans la zone de Legrane, des départs de troupeaux sont observés en direction de l'Est en quête d'une meilleure situation pastorale. A l'inverse, dans la zone d'Oudey Nèse à Barkéol, le retour des transhumants en provenance du Guidimakha et du Gorgol est observé à la suite de l'amélioration des conditions générales d'élevages.

Au Guidimakha, les zones pastorales suivies enregistrent une forte concentration de bétail à l'exception de Lahraj plus au nord. Cette situation est favorisée par des conditions pastorales attractives. A l'opposé du Guidimakha, la Wilaya du Gorgol indique une situation globalement moyenne avec une forte concentration dans la zone d'Ould Ramy à Lexeiba. Cependant, des retours de transhumants en provenance du Guidimakha sont signalés dans la zone de Foug Gleïta.

Dans la Wilaya du Brakna, la forte concentration du bétail en cette période demeure dans la zone de M'Bidan (moughataa de Maal) et du Lac Aleg, tandis qu'une situation moyenne est décrite à Tichotten et à Beïel Gawdi à M'bagne.

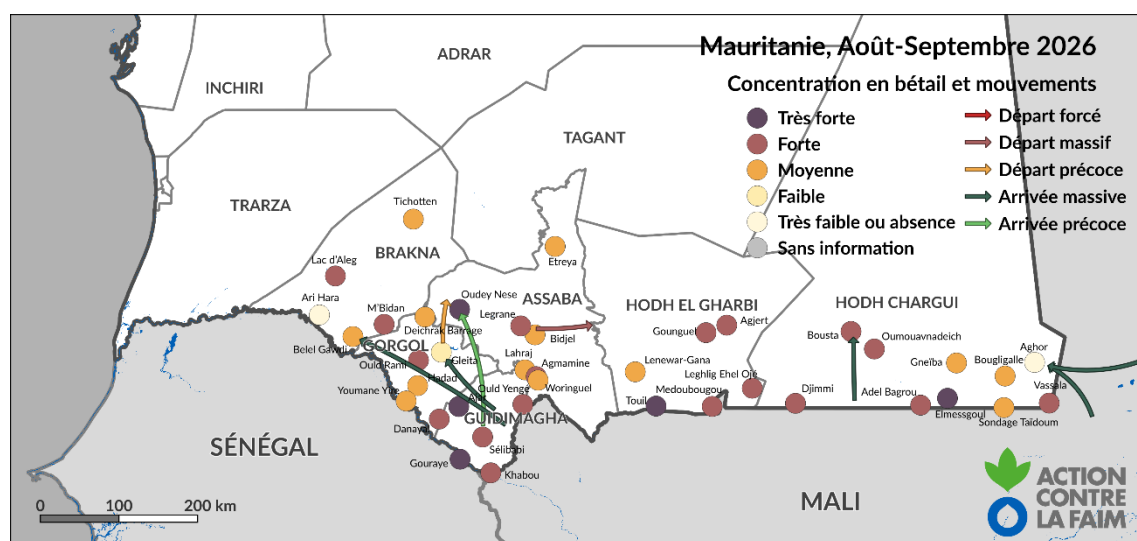


Figure 7 – Concentration et mouvements du bétail observés d'août à septembre 2026 sur la Mauritanie

Par conséquent, dans la zone d'Ari Hara (Boghé) la concentration reste très faible, le retour des transhumants n'ayant pas encore eu lieu en raison des conditions pastorales fragiles.

ÉTAT D'EMBONPOINT ET DE SANTÉ DES ANIMAUX

Avec l'installation de l'hivernage et les ressources pastorales bien que limitées dans une bonne partie des zones pastorales, l'état d'embonpoint s'est amélioré par rapport à la période précédente. Toutefois, quelques cas médiocres sont rapportés au niveau des zones suivies.

Dans la Wilaya du Hodh Chargui, contrairement à la période, un état d'embonpoint globalement passable à bon est observée au niveau des sites suivies avec quelques cas médiocres à Boulegale (Figure 8). Au Hodh Gharbi, la situation reste similaire à celle de Hodh Chargui avec des cas médiocres signalés dans les zones de Leghlig Ehel Ojé ainsi qu'à Modibougou.

En Assaba, quelques cas médiocres sont signalés à Oudey Nèse (moughataa de Barkéol) et à Bidjel (moughataa de Kiffa) ainsi qu'à Etreyra (moughataa Boumdeïd) au cours de la période. En ce qui concerne le Guidimakha, une situation bien meilleure est observée dans les zones pastorales, malgré qu'elle reste en deçà de la situation habituellement enregistrée à la même période.

Le Gorgol et le Brakna observent une situation similaire en termes de concentration de bétails dans les pastorales. Ainsi, la situation est appréciée façon globale comme passable chez les gros ruminants dans ces deux Wilayas. En revanche, quelques cas médiocres restent observés à M'bidan dans la moughataa de Mall.

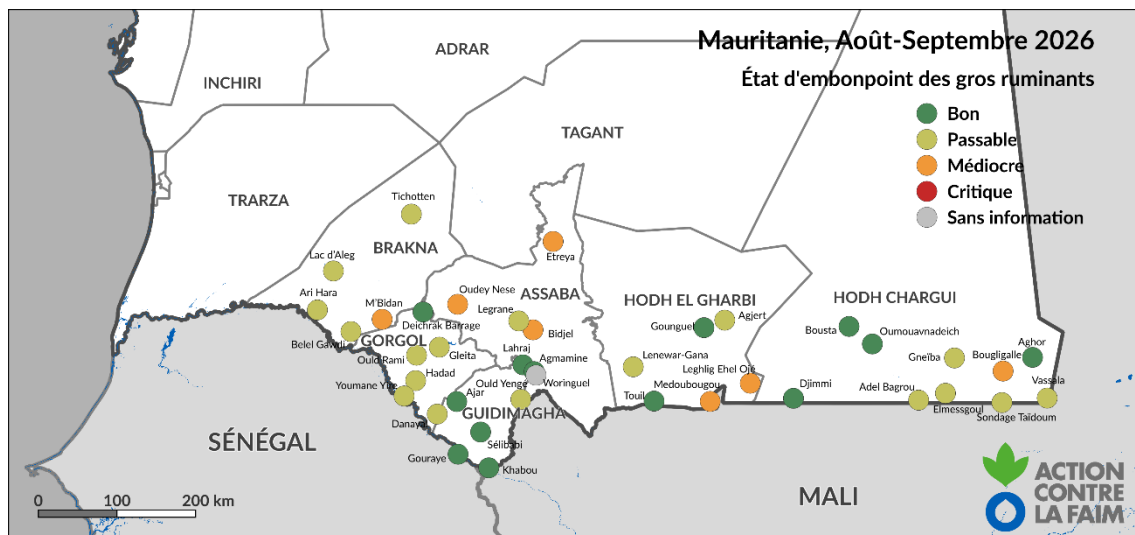


Figure 8 – État d'embonpoint des gros ruminants observé d'août à septembre 2026 en Mauritanie

S'agissant des petits ruminants l'état d'embonpoint reste globalement similaire à celui des gros ruminants (Figure 9).

Dans les deux Hodhs, la situation chez les petits ruminants est décrite de façon générale passable à bon, avec des cas médiocres au niveau de Boulegale à Bassiknou et Adel bagrou au Hodh Chargui ainsi qu'à Modibougou à Kobenni au Hodh El Gharbi.

En Assaba, l'état d'embonpoint chez les petits ruminants indiquent une amélioration par rapport à la période précédente avec quelques cas médiocres signalés dans les zones d'Etreya à Boumdeïd et de Bidjel à Kiffa.

Le Guidimakha restent dans la même dynamique comme chez les gros ruminants avec une situation globalement satisfaisant. En revanche une appréciation moyenne est observée dans les zones suivies du Gorgol de façon globale.

Au Brakna, la situation de cette période reste moins bonne à celle du Gorgol, avec des cas médiocres signalés dans les zones pastorales de Tichotten plus au nord à Maghtalahjar et M'bidan à Mall. Néanmoins, elle demeure bien appréciée dans la zone du Lac Aleg et moyenne à Ari hara et Belel Gawdi.

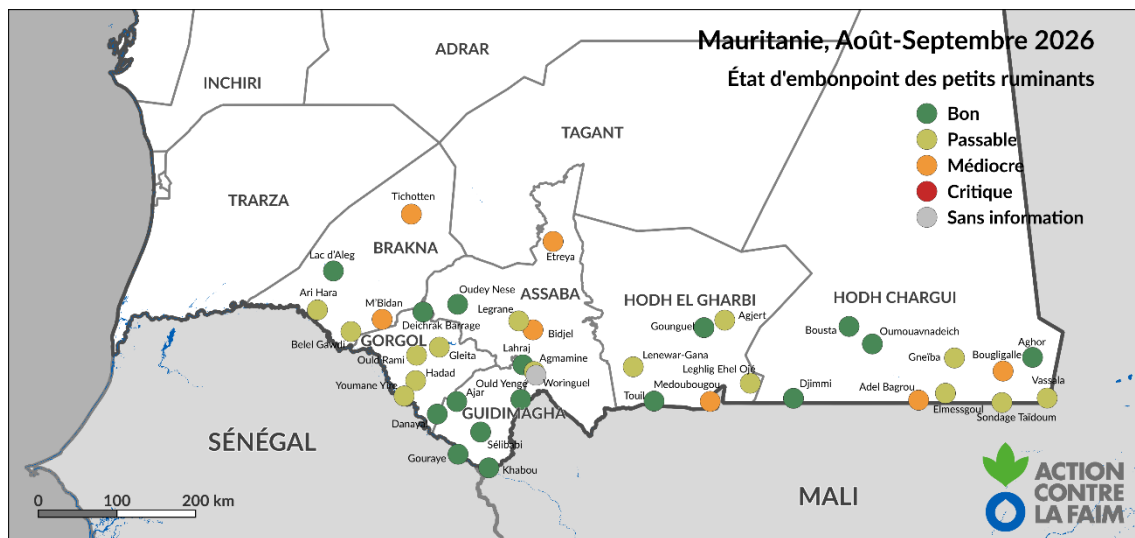


Figure 9 – État d'embonpoint des petits ruminants observé d'août à septembre 2026 en Mauritanie

Concernant la santé animale, les sentinelles pastorales ont rapporté plusieurs cas suspects d'avitaminoses ainsi que diverses maladies animales dans certains sites suivis notamment au Hodh Chargui, Hodh El Gharbi et le Gorgol.

Au Hodh Chargui, la situation demeure relativement calme comme la période précédente. Cependant des cas suspects de pasteurellose reste signalés à Sondage Teïdoume dans la zone de Vassala. De même pour le Hodh El Gharbi, quelques cas suspects de clavelée sont observés dans la zone pastorale de Leghlig Ehel Ojé à Kobenni.

Dans la Wilaya du Gorgol, des cas suspects de parasitoses ainsi que plusieurs cas diarrhées ont été rapportés dans la zone pastorale de Foum Gleïta. En revanche, à Hadad à Toufdé Civé, la sentinelle pastorale évoque des cas suspects de peste de petits ruminants (PPR).

Par ailleurs, les Délégations régionales de l'Élevage de l'Assaba et du Hodh El Gharbi confirment la présence de cas de fièvre aphteuse et de dermatose nodulaire au cours de la période. Ces cas, pris très au sérieux par les services vétérinaires, sont apparus dans les moughataas de Kiffa, Tintane et d'Aïoun. À cet effet, les mesures nécessaires ont été mises en œuvre pour assurer la prise en charge et le traitement des animaux affectés. À ce jour, la situation demeure sous contrôle.



Pour la mortalité animale, quelques cas de morts d'animaux ont été reporté dans la zone de Leghlig Ehel Ojé. Selon la sentinelle pastorale, ces cas de morts sont essentiellement dû à l'épuisement. En revanche au Hodh Chargui, au niveau de la zone d'El messghoule dans la moughataa d'Adelbagrou, la sentinelle signale quelques de cas de mortalité animale dont elle ignore la cause.

Au Gorgol, les cas de morts d'animaux rapportés dans les zones pastorales de Foum Gleïta et Hadad seraient essentiellement liés à des maladies.

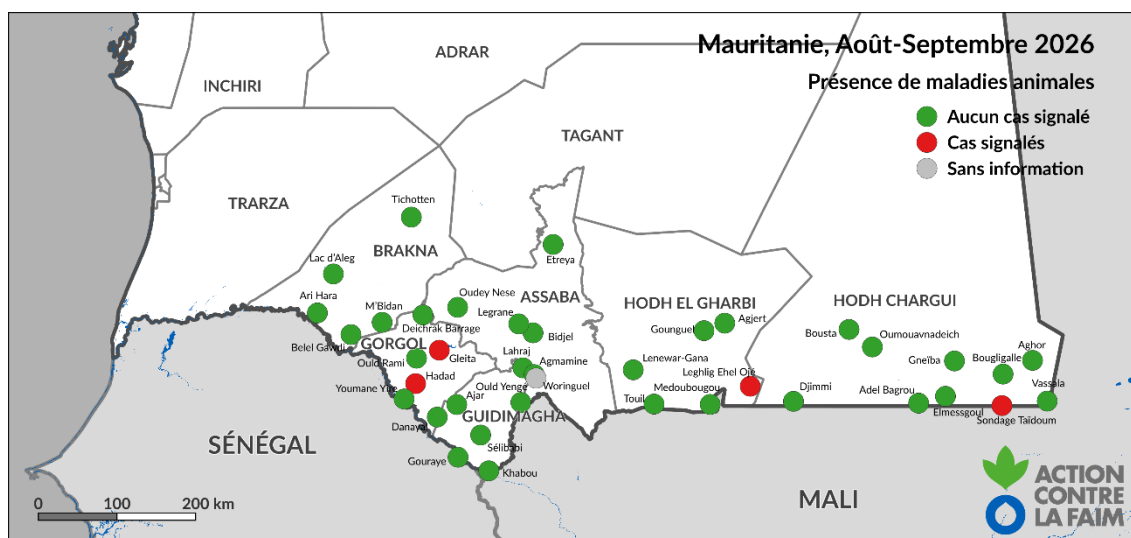


Figure 10 – Présence de maladie animale rapportée d'août à septembre 2026 en Mauritanie

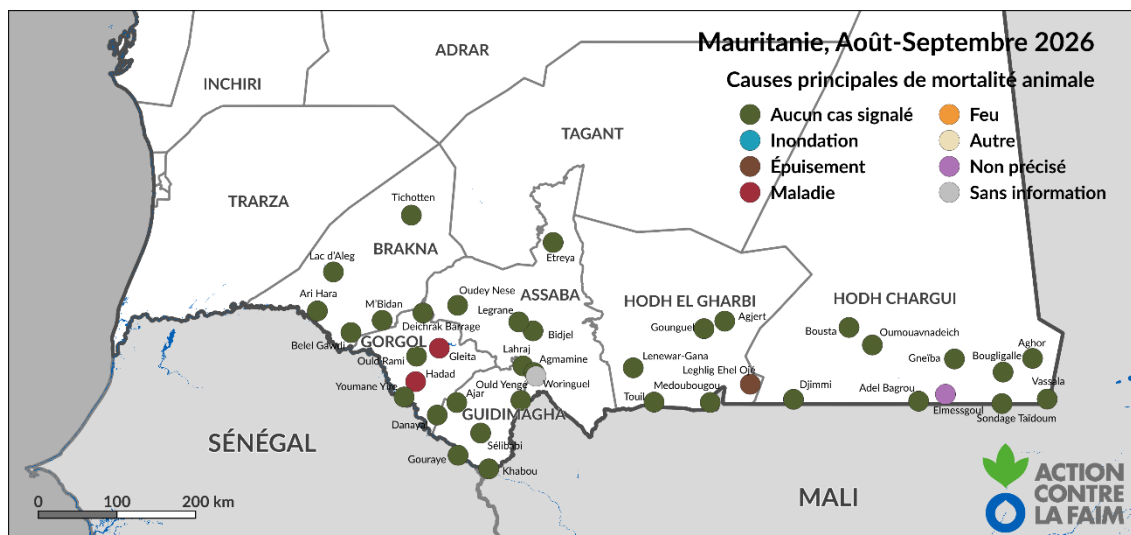


Figure 11 – Cause de mortalité animale rapportée d'août à septembre 2026 en Mauritanie

FEUX DE BROUSSE

Avec l'assèchement progressif des pâturages dans une bonne partie zones à partir de la troisième décade du mois de septembre, les premiers cas de feux de brousse ont d'ores et déjà signalés. Ils concernent la Wilaya de Hodh Chargui.

Au Hodh El Gharbi, la sentinelle pastorale de la zone de Leghlig Ehel Ojé rapporte que la zone a enregistré le premier cas de feux de brousse dans la zone bien que les ne soient totalement asséché. Ce dernier a occasionné une perte considérable de quantité de



patûrage. Dans la Wilaya de Hodh Chargui, bien que la situation soit relativement calme au niveau des zones suivies, l'inspection départementale de Bassiknou signale que trois cas de feux de brousse sont enregistrés au niveau de la moughataa en fin septembre. Il s'agit des toutes premiers cas au niveau des localités de Kismareu à Vassala, Echayef à Dhar et Boumediene à Megvé.

En revanche selon les Directions Régionales de l'Environnement et du Développement Durable (DREDD), la situation des feux de brousse dans les Wilayas couvertes par le dispositif de veille pastorale se présente comme suit :

Tableau 1 - Cumul des superficies brûlées au niveau des wilayas couvertes par veille pastorale durant la saison 2026-2027

Wilaya	Moughataa	Nombre de feux recensés	Surface totale brûlée (km ²)
Hodh Chargui	Bassiknou	3	2,28
Gorgol	Total Wilaya		

Source : Directions Régionales de l'Environnement et du Développement Durable (DREDD)

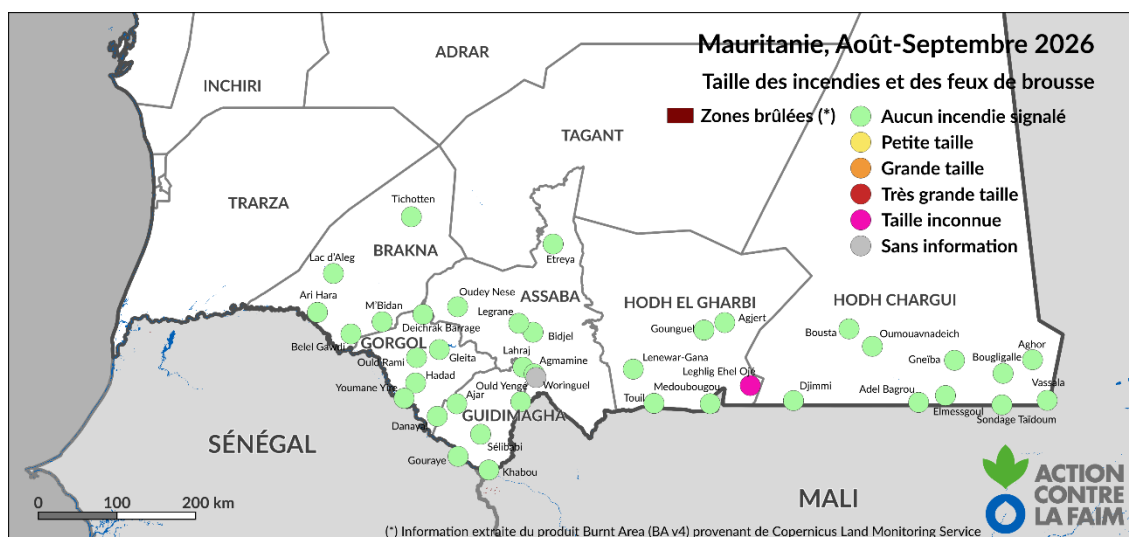


Figure 12 - Feux de brousse signalés pour la période d'août à septembre 2026 en Mauritanie

VOL DE BÉTAIL, CONFLITS ET INSÉCURITÉ

Tout au long de la période, quelques cas de vols bétail ont été rapportés au niveau des sites de surveillance pastorales comme illustre la Figure 13.

Au niveau de la localité de Kervi dans la zone de Vassala, un troupeau de 25 têtes de petits ruminants a été déclaré volé. Avec l'aide des autorités locales et des personnes de bonne volonté, la propriétaire a pu mettre la main sur vingt-deux têtes. A ce jour seules trois têtes restent introuvables.

Au Hodh El Gharbi, les cas de vols des animaux sont signalés dans la zone de Leghlig Ehel Ojé où les cas de vols de bétails sont récurrents. Ainsi, au cours de cette période plusieurs têtes de bétails dont des petits ruminants ont été déclaré volés. Dans la zone de Touil en peu plus à l'Ouest, la sentinelle pastorale rapporte qu'une chèvre a été déclaré volé au niveau la zone au cours de cette période. En revanche à Ari hara relevant de moughataa de Boghé au Brakna, cinq têtes de gros ruminants sont déclarées volés au cours de la période.

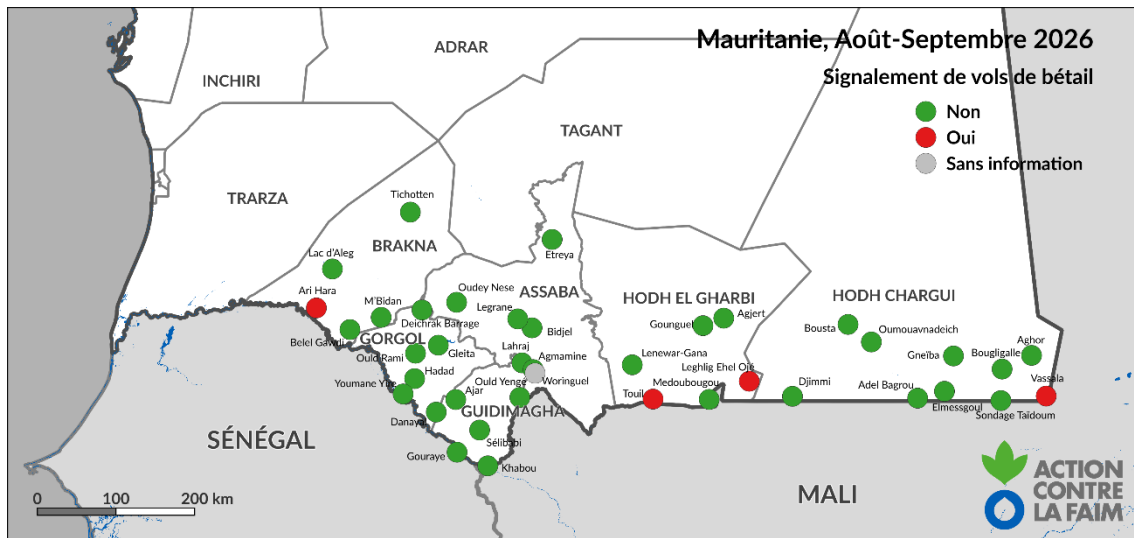


Figure 13 – Vols de bétail rapportés pour la période d'août à septembre 2026 en Mauritanie

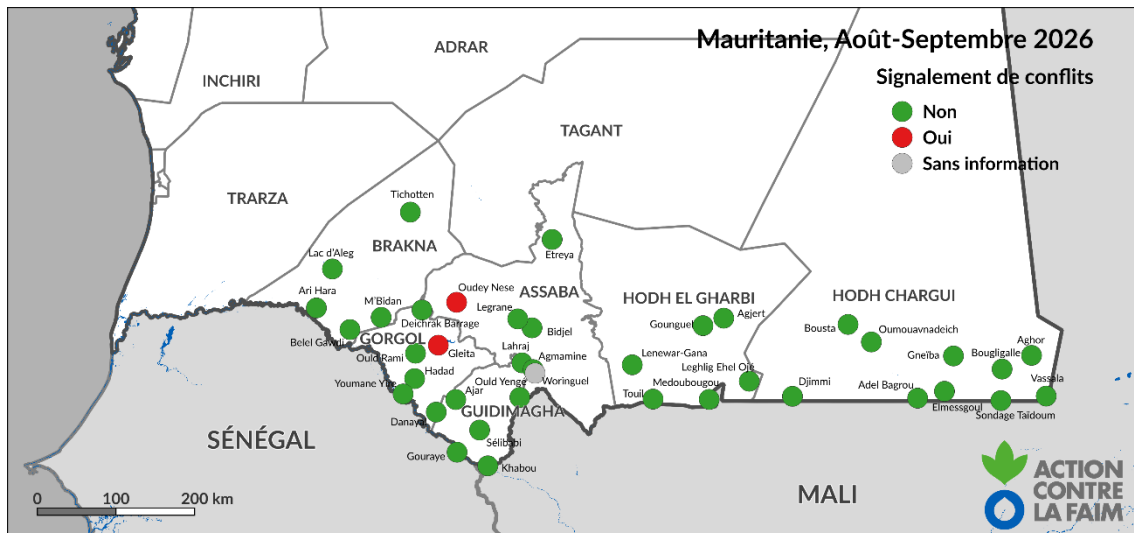


Figure 14 – Conflits signalés pour la période d'août à septembre 2026 en Mauritanie

S'agissant des conflits, la situation a été relativement globalement calme bien que quelques cas aient été rapportés à Oudey Nèse à Barkéol et Fom Gleïta au Gorgol.

En Assaba, c'est un conflit entre agriculteurs et éleveurs qui a été rapporté entre au niveau de la zone d'Oudey Nèse à Barkéol. Selon la sentinelle pastorale, le cadre local de concertation s'est saisi du dossier pour faciliter le dialogue entre les deux parties concernées. Après une écoute attentive des deux parties le problème est finalement réglé de manière consensuelle. Au Gorgol, la sentinelle interrogée au sujet du conflit signalé, il s'agissait que d'un différent d'ordre familiale particulièrement tendu.

ACCÈS AUX MARCHÉS, APPUI AU SECTEUR PASTORAL, DISPONIBILITÉ EN ALIMENT POUR BÉTAIL

En appuis au secteur pastoral, quelques actions d'aide ont été observées au cours de la période suivie (Figure 15).

En Assaba, selon l'inspecteur départemental de kiffa, un mini campagne de vaccination a été mené au niveau de la moughataa dans la lutter contre des cas de foyer de fièvre

aphteuse et de la dermatose nodulaire. De même au Hodh El Gharbi, des mesures nécessaires ont été prise par les services vétérinaires pour la prise en charges des animaux malades afin de contenir la propagation de ces maladies.

Au Hodh Chargui, au niveau de la zone de Vassala, à l'initiative de la commune, une campagne de mise en place de pare feux manuels est en cours afin de préserver les pâturages. Selon la sentinelle pastorale, à ce jour environs dix kilomètres de pare feux manuels sont d'ores et déjà été réalisé.

En ce qui concerne l'assistance aux réfugiés, le projet « Assistance d'Urgence Multisectorielle aux Réfugiés, retournés et communautés hôtes (ECHO CDCS) » mis en œuvre par Action contre la Faim (ACF) et ses partenaires, financé par ECHO, a organisé au cours de cette période une opération d'assistance en cash, en abri, foyers améliorés et en farine enrichie aux réfugiés nouvellement arrivés niveau des communes de Megvé.

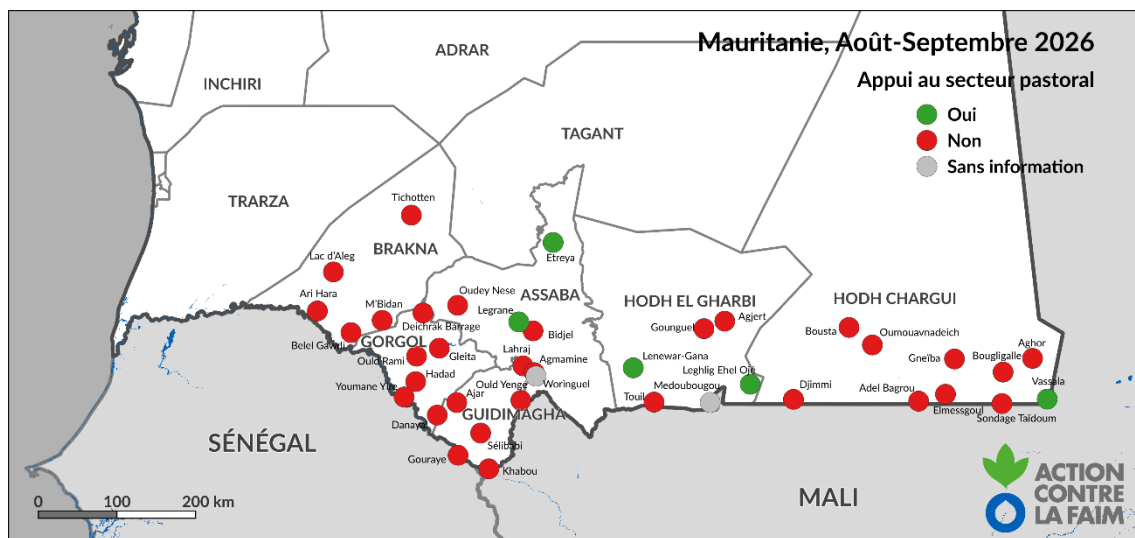


Figure 15 – Zones d'appui au secteur pastoral d'août à septembre 2026 en Mauritanie

Durant cette période, quelques sites pastoraux ont fait état de pénurie d'aliment de bétail notamment à Kleive (Vassala), El Mesghoule et Djimmi (Djigueni) au Hodh Chargui. Cette pénurie est plus marquée dans les zones pastorales de Hodh El Gharbi comme illustre la Figure 16. De même en Assaba et au Brakna notamment dans les zones pastorales de Tichottien et M'bidan à Mall.

Cependant, cette pénurie affecte principalement les zones pastorales et non les marchés principaux selon les sentinelles pastorales. Par conséquent ces derniers demeurent relativement bien approvisionnés mais à des prix plus importants que celle habituellement enregistré en cette période de l'année. Néanmoins, au regard de la situation pastorale qui prévaut, une hausse du prix de l'aliment de bétail est envisageable dans les mois à venir.

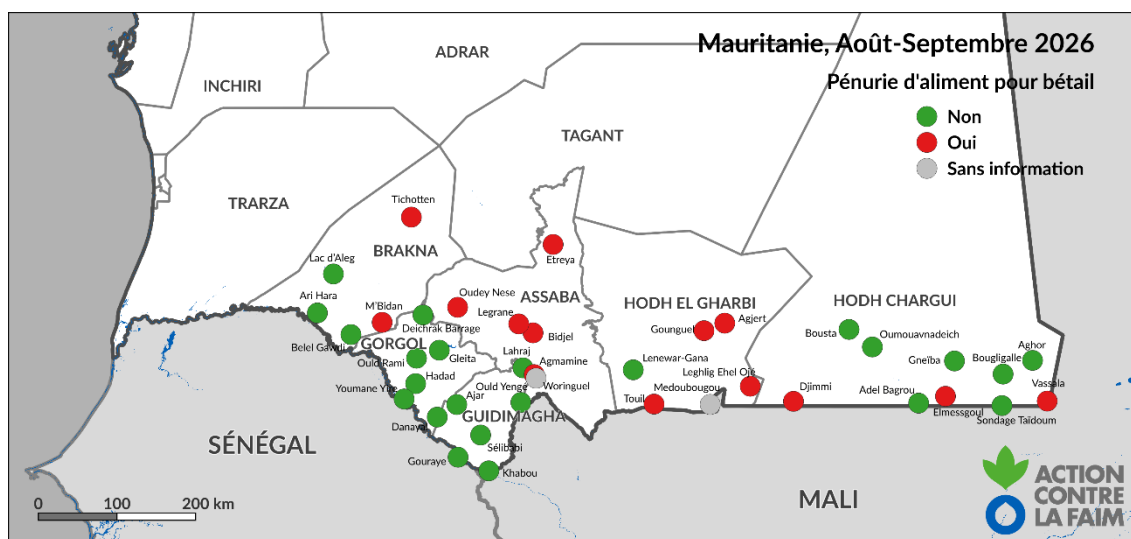


Figure 16 – Pénurie d'aliment pour bétail signalée d'août à septembre 2026 en Mauritanie

SITUATION DES MARCHÉS

PRIX SUR LES MARCHÉS À BÉTAIL ET DE PRODUITS AGRICOLES

Le Tableau 2 indique les prix moyens des petits ruminants, du riz local, du mil, du sorgho, du blé et l'aliment pour bétail au cours de la période d'août à septembre 2026.

Tableau 2 – Prix en MRU de marché et termes de l'échange relevés d'août à septembre 2026 en Mauritanie

Wilaya	Moughataa	Zone	Caprin Mâle	Ovin Mâle	Riz	Mil	Sorgho	Blé	Alim. bétail	Termes échange Caprin mâle			
			MRU/tête							MRU/kg		Mil	Sorgho
												kg/tête	
Assaba	Barkéol	Oudey Nese	4 500	6 500	35		30	25	25		150		
	Boumdeid	Etreyra	4 000	6 500	30	30	50	16	20	133	80		
	Kankoussa	Agmamine	3 500	4 550	35	25	25	35	20	140	140		
	Kiffa	Bidjel	4 500	7 600	35	30	32	15	20	150	141		
		Legrane	6 500	7 000	50	100	70	20	25	65	93		
Brakna	Aleg	Lac d'Aleg	3 500	4 500	30	50	50	20	15	70	70		
	Boghé	Ari Hara	5 000	6 000	30	25	20	20	20	200	250		
	M'Bagne	Belel Gawdi	2 350	3 250	35	25	35	17	17	94	67		
	Maal	M'Bidan	3 000	5 000	35	25	50	20	20	120	60		
	Magtalahjar	Tichotten	3 400	4 500	40	25	45	20	20	136	76		
Gorgol	Kaedi	Hadad	2 500	4 500	35	35	33	20	20	71	76		
	Lexeibe 1	Ould Rami	4 000	6 000	45	35	35	30	25	114	114		
	M'Bout	Gleita	2 500	4 500	35		37	20	25		68		
	Maghama	Danayal	3 000	4 775	30	40	50	30	20	75	60		
		Youman Yire	4 500	5 750	33	40	35	20	20	113	129		
	Mounguel	Deichrak Barrage	2 800	4 600	30	37	36	18	12	77	78		



BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE
DE LA MAURITANIE
N°41 / AOÛT-SEPTEMBRE 2026



Wilaya	Moughataa	Zone	Caprin Mâle	Ovin Mâle	Riz	Mil	Sorgho	Blé	Alim. bétail	Termes échange Caprin mâle	
										Mil	Sorgho
			MRU/tête							kg/tête	
Guidi- magha	Ghabou	Gouraye	2 000	3 900	30	30	31	30	20	67	65
		Khabou	3 500	7 500	40	40	40	30	30	88	88
	Ould Yengé	Lahraj	3 400	6 000	35	35	40	20	20	97	85
		Ould Yengé	2 725	3 900	35	90	33	20	20	30	84
	Sélibaby	Sélibabi	2 500	4 000	30	40	30	20	25	63	83
	Wompou	Ajar	3 500	6 500	40	25	30	23	25	140	117
Hodh Chargui	Adel Bagrou	Adel Bagrou	3 800	5 700	50	30	50	20	45	127	76
		Elmessgoul	5 500	6 500	52	42	32	23	23	131	172
	Bassiknou	Aghor	5 500	6 500	40	20	40	16	22	275	138
		Bouligalle			35	36	35	35	25		
		Gneïba	2 800	6 600	40	20	25	20	30	140	112
		Sondage Taïdoum	5 000	7 000	40	45	35	30	25	111	143
		Vassala	5 400	6 050	40	48	50	25	30	113	108
	Djiguenni	Djimmi	3 200	7 500	35	25	20	20	15	128	160
	Néma	Bousta	4 500	4 500	40	30	40	25	25	150	113
		Oumouavnadeich	2 500	5 000	40	30		25	25	83	
Hodh El Gharbi	Aïoun	Agjert	3 500	4 750	40			20	25		
		Gounguel	3 800	5 000	40	30	35	15	15	127	109
	Koben	Leghlig Ehel Ojé	3 000	3 500	30	30		30	30	100	
	Tintane	Lenewar-Gana	6 000	4 500	50	40	40	40	30	150	150
	Touil	Touil	6 500	7 500	30	40	50	35		163	130

Source : Réseau de sentinelles pastorales

A l'image de la période précédente, le prix moyen des caprins mâles sont toujours en hausse de façon globale bien que quelques variations à la baisse soient observées au niveau de certaines zones.

Au Brakna, le prix moyen du caprin par tête a enregistré une baisse respective de -3% au cours de la période. Cette tendance est plus marquée en Assaba et au Guidimakha avec une baisse respective de -7% par rapport à la période précédente. En revanche, une hausse de +2% est observée au Gorgol et +11% au Hodh El Gharbi (tableau 3).

En faisant la comparaison avec la même période de l'année précédente, on observe une hausse généralisée et significative dans les zones suivies. Ainsi, on note +17% au Gorgol, +22% au Guidimakha et Hodh Chargui et +35% au Brakna.



Tableau 3 – Évolution du prix des caprins

Wilaya	Prix Caprin Mâle Août-Sep. 2026 (MRU/tête)	Prix Caprin Mâle Juin-Jul. 2026 (MRU/tête)	Variation (%)	Prix Caprin Mâle Août-Sep. 2025 (MRU/tête)	Variation (%)
Assaba	4 600	4 960	-7		
Brakna	3 450	3 550	-3	2 555	+35
Guidimakha	2 938	3 163	-7	2 415	+22
Gorgol	3 217	3 158	+2	2 740	+17
Hodh Chargui	4 244	4 253	-0	3 467	+22
Hodh El Gharbi	4 560	4 125	+11		
Ensemble Wilayas	3 838	3 875	-1	2 922	+31

Source : Réseau de sentinelles pastorales

Comme les caprins, le prix moyen des ovins mâles montre également des variations entre les zones. Ainsi, une baisse de -2% est observée respectivement au Brakna et au Gorgol tandis qu'elle atteint -5% au Guidimakha et -7% au Hodh El Gharbi. En revanche, les tendances indiquent une hausse de +2% en Assaba, +4% au Hodh Chargui par rapport à la période précédente.

En faisant la comparaison avec l'année précédente à la même période, on observe une hausse plus marquée du prix des ovins au niveau des différents zones suivies. Ainsi on note +11% au Gorgol, +24% au Guidimakha et Hodh Chargui et +27% au Brakna.

De l'avis de nombreux acteurs du secteur pastoral, malgré cette évolution hétérogène des prix entre les marchés, les prix des petits ruminants demeurent en hausse par rapport au niveau habituellement enregistré en cette période de l'année. Elle pourrait être liée à la hausse du coût de la vie de manière générale, incitant les éleveurs à revaloriser les prix des animaux pour préserver leur pouvoir d'achat.

Tableau 4 – Évolution du prix des ovins

Wilaya	Prix Ovin Mâle Août-Sep. 2026 (MRU/tête)	Prix Ovin Mâle Juin-Jul. 2026 (MRU/tête)	Variation (%)	Prix Ovin Mâle Août-Sep. 2025 (MRU/tête)	Variation (%)
Assaba	6 430	6 330	+2		
Brakna	4 650	4 730	-2	3 675	+27
Guidimakha	5 300	5 583	-5	4 280	+24
Gorgol	5 021	5 142	-2	4 540	+11
Hodh Chargui	6 150	5 905	+4	4 967	+24
Hodh El Gharbi	5 050	5 450	-7		
Ensemble Wilayas	5 498	5 569	-1	4 500	+22

Source : Réseau de sentinelles pastorales

Le prix moyen du riz local montre des tendances variables selon les marchés des zones suivies comme le montre le Tableau 5. Ainsi, au cours de cette période une légère baisse de -1% au Gorgol et -3% en Assaba est observée. En revanche, une hausse de +2% est enregistré au Hodh Chargui. Cette dernière est plus considérable au Hodh El Gharbi avec +17% tandis qu'une relative stabilité est observée dans les Wilayas du Brakna et du Guidimakha.

En faisant la comparaison avec l'année précédente à la même période, une hausse du prix est constatée au Guidimakha (+7%), Brakna avec (+9%), au Gorgol (+11%) et une légère diminution de -1% au Hodh Chargui.



Tableau 5 – Évolution du prix du riz

Wilaya	Prix du riz Août-Sep. 2026 (MRU/kg)	Prix du riz Juin-Jul. 2026 (MRU/kg)	Variation (%)	Prix du riz Août-Sep. 2025 (MRU/kg)	Variation (%)
Assaba	37.0	38.0	-3		
Brakna	34.0	34.0	0	31.3	+9
Guidimakha	35.0	35.0	0	32.8	+7
Gorgol	34.6	35.0	-1	31.2	+11
Hodh Chargui	41.2	40.5	+2	41.7	-1
Hodh El Gharbi	38.0	32.5	+17		
Ensemble Wilayas	37.1	36.5	+2	36.0	+3

Source : Réseau de sentinelles pastorales

Le prix moyen du mil au kilogramme indique une fluctuation de prix entre les différents marchés. Ainsi, une augmentation de +3% est observée au Gorgol. Cette tendance est plus significative en Assaba avec +12%, au Guidimakha avec +16% et au Hodh El Gharbi avec +17%. Néanmoins, une baisse de -3% est enregistrée respectivement dans les Wilayas de Hodh Chargui et du Brakna.

En comparaison avec les prix de l'année dernière à la même période, la situation indique une augmentation de +7% au Gorgol, +13% au Hodh Chargui et +27% au Guidimakha. En revanche, une relative stabilité est dans la Wilaya du Brakna (Tableau 6).

Tableau 6 – Évolution du prix du mil

Wilaya	Prix du mil Août-Sep. 2026 (MRU/kg)	Prix du mil Juin-Jul. 2026 (MRU/kg)	Variation (%)	Prix du mil Août-Sep. 2025 (MRU/kg)	Variation (%)
Assaba	46.3	41.3	+12		
Brakna	30.0	31.0	-3	30.0	0
Guidimakha	43.3	37.5	+16	34.0	+27
Gorgol	37.3	36.3	+3	34.8	+7
Hodh Chargui	32.6	33.6	-3	29.0	+13
Hodh El Gharbi	35.0	30.0	+17		
Ensemble Wilayas	36.7	34.8	+5	31.2	+17

Source : Réseau de sentinelles pastorales

L'épuisement des stocks ménages ainsi que la faible disponibilité impacte directement le prix du sorgho. Ainsi, au cours de cette période, le prix moyen au kilogramme indique des disparités au niveau des marchés. Ces tendances montrent une baisse de -1% au Gorgol et -8% au Brakna. Néanmoins, on note une hausse de +3% au Hodh Chargui, +9% en Assaba, +11% au Hodh El Gharbi et +16% au Guidimakha.

Comparativement à l'année dernière à la même période, le prix du sorgho au kilogramme indique une certaine stabilité au niveau des Wilayas du Brakna et du Guidimakha comme illustre le Tableau 7. Par conséquent, une augmentation de +1% est observée au Gorgol et +9% au Hodh Chargui.

De l'avis des sentinelles pastorales, ces tendances du prix du mil et du sorgho sont tout fait normales en cette période de l'année, elles résultent principalement de l'épuisement des stocks détenus par les ménages ainsi que de la faible disponibilité du produit sur les marchés.



Tableau 7 – Évolution du prix du sorgho

Wilaya	Prix du sorgho Août-Sep. 2026 (MRU/kg)	Prix du sorgho Juin-Jul. 2026 (MRU/kg)	Variation (%)	Prix du sorgho Août-Sep. 2025 (MRU/kg)	Variation (%)
Assaba	41.4	38.0	+9		
Brakna	40.0	43.4	-8	40.0	0
Guidimakha	33.9	32.0	+6	33.9	+0
Gorgol	37.7	38.1	-1	37.2	+1
Hodh Chargui	36.3	35.3	+3	33.2	+9
Hodh El Gharbi	41.7	37.5	+11		
Ensemble Wilayas	37.9	36.9	+3	35.5	+7

Source : Réseau de sentinelles pastorales

Comme les autres produits, le prix du blé en grain présente des variations au niveau des marchés suivis qui sont généralement influencés par sa qualité. Ainsi au cours de cette période, une tendance baissière de -8% est observée en Assaba et -12% au Hodh Chargui. En revanche, elle demeure en hausse au niveau des Wilayas du Guidimakha (+6%), du Gorgol (+9%) et Hodh El Gharbi (+15%). A l'inverse, elle reste marquée par une relative stabilité au Brakna par rapport à la période précédente.

En comparaison avec les prix de l'année précédente, une baisse de -1% est observée au Hodh Chargui, -2% au Gorgol, -9% au Brakna. En revanche une légère hausse de +1% est enregistré au Guidimakha. Malgré ces différentes variations observées, le prix actuel du blé en grain demeure normal dans l'ensemble des Wilayas suivies.

Tableau 8 – Évolution du prix du blé

Wilaya	Prix du blé Août-Sep. 2026 (MRU/kg)	Prix du blé Juin-Jul. 2026 (MRU/kg)	Variation (%)	Prix du blé Août-Sep. 2025 (MRU/kg)	Variation (%)
Assaba	22.2	24.2	-8		
Brakna	19.4	19.4	0	21.3	-9
Guidimakha	23.8	22.5	+6	23.4	+1
Gorgol	23.0	21.1	+9	23.6	-2
Hodh Chargui	23.9	27.3	-12	24.3	-1
Hodh El Gharbi	28.0	24.3	+15		
Ensemble Wilayas	23.4	23.6	-1	23.4	+0

Source : Réseau de sentinelles pastorales

En ce qui concerne l'aliment de bétail, il montre plusieurs variations en fonction disponibilité et de la qualité. Néanmoins, la tendance générale montre qu'il est en légère baisse par rapport à la période précédente. Ainsi, on note -3% respectivement au Guidimakha et au Hodh El Gharbi, -8% en Assaba et -12% au Hodh Chargui. Cependant, cette baisse reste moins importante que celle observée habituellement en cette période de l'année. A l'inverse, les tendances montrent une augmentation de +3% au Gorgol et une relative stabilité au Brakna.

C'est pourquoi en faisant la comparaison avec les prix de l'année précédente à la même période, les tendances montrent une hausse généralisée au niveau des sites suivis (Tableau 9). Les augmentations les plus significatives sont enregistrées au Hodh Chargui avec +17%, au Gorgol avec +20% et le Guidimakha avec +39%. Compte tenu de la situation pastorale qui prévaut actuellement, une probable hausse du prix de l'aliment de bétail est envisageable dans les mois à venir en raison de la réduction progressive des pâturages.



Tableau 9 – Évolution du prix de l'aliment pour bétail

Wilaya	Prix aliment bétail Août-Sep. 2026 (MRU/kg)	Prix aliment bétail Juin-Jul. 2026 (MRU/kg)	Variation (%)	Prix aliment bétail Août-Sep. 2025 (MRU/kg)	Variation (%)
Assaba	22.0	24.0	-8		
Brakna	18.4	18.4	0	17.5	+5
Guidimakha	23.3	24.2	-3	19.5	+20
Gorgol	20.3	19.7	+3	14.7	+39
Hodh Chargui	26.5	30.0	-12	22.7	+17
Hodh El Gharbi	25.0	25.8	-3		
Ensemble Wilayas	23.0	24.4	-6	19.2	+20

Source : Réseau de sentinelles pastorales

TERMES DE L'ÉCHANGE CAPRIN CONTRE SORGHO

Au cours de la période considérée, les termes de l'échange (TDE) caprin contre sorgho ont connu des évolutions contrastées selon les sites suivis comme le montre le (Tableau 10).

Tableau 10 – Évolution des termes de l'échange caprin mâle adulte contre sorgho

Wilaya	TdE Août-Sep. 2026 (kg/tête)	TdE Juin-Jul. 2026 (kg/tête)	Variation (%)	TdE Août-Sep. 2025 (kg/tête)	Variation (%)
Assaba	111	131	-15		
Brakna	86	82	+5	64	+35
Guidimakha	87	99	-12	71	+22
Gorgol	85	83	+3	74	+16
Hodh Chargui	117	120	-3	104	+12
Hodh El Gharbi	109	110	-1		
Ensemble Wilayas	101	105	-3	82	+23

Source : Réseau de sentinelles pastorales

Malgré la hausse du prix du sorgho qui est toujours d'actualité dans certaines zones pastorales, les termes de l'échange (TDE) caprin/sorgho demeurent favorables aux éleveurs dans les Wilayas de l'Assaba, du Hodh Chargui comme la période précédente. Néanmoins, elles sont estimées équilibrées au Hodh El Gharbi avec 109 kg de sorgho pour un caprin. En revanche, la situation demeure défavorable dans les Wilayas du Gorgol, Brakna et du Guidimakha.

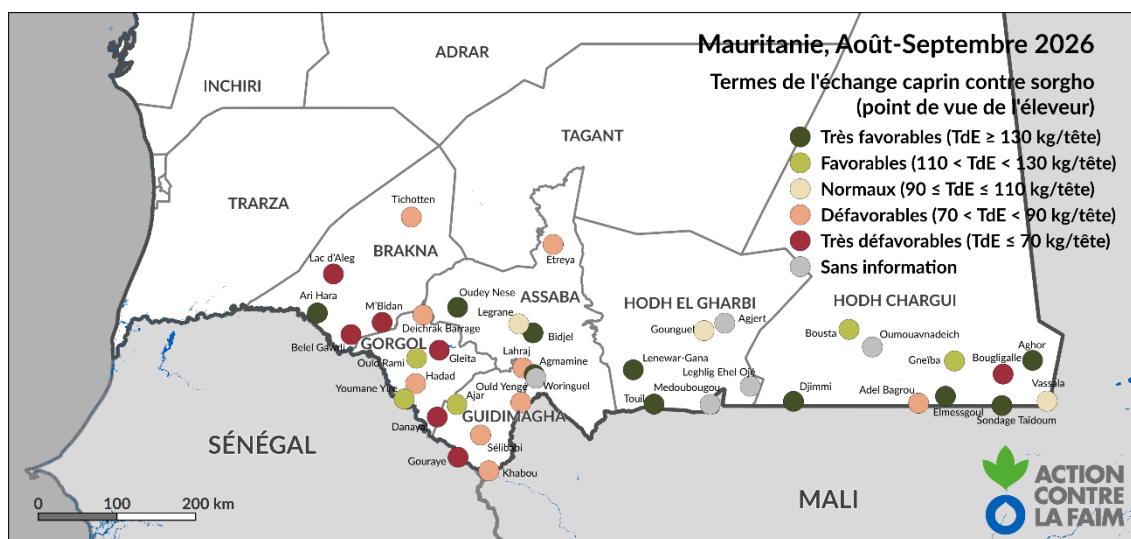


Figure 17 – Termes de l'échange caprin contre sorgho pour la période d'août à septembre 2026 sur la Mauritanie

VENTE DE FEMELLES REPRODUCTRICES

La vente de femelles reproductrices s'est poursuivie tout au long de la période considérée au niveau des sites surveillance pastorales, comme le montre la Figure 18. La proportion des sites concernés par cette pratique est de 59% contre 53% la période précédente soit une hausse de 6%. Cette pratique courante chez de nombreux éleveurs et les femelles vendues sont généralement remplacées par des sujets plus jeunes afin de maintenir la taille du troupeau et son potentiel de reproduction.

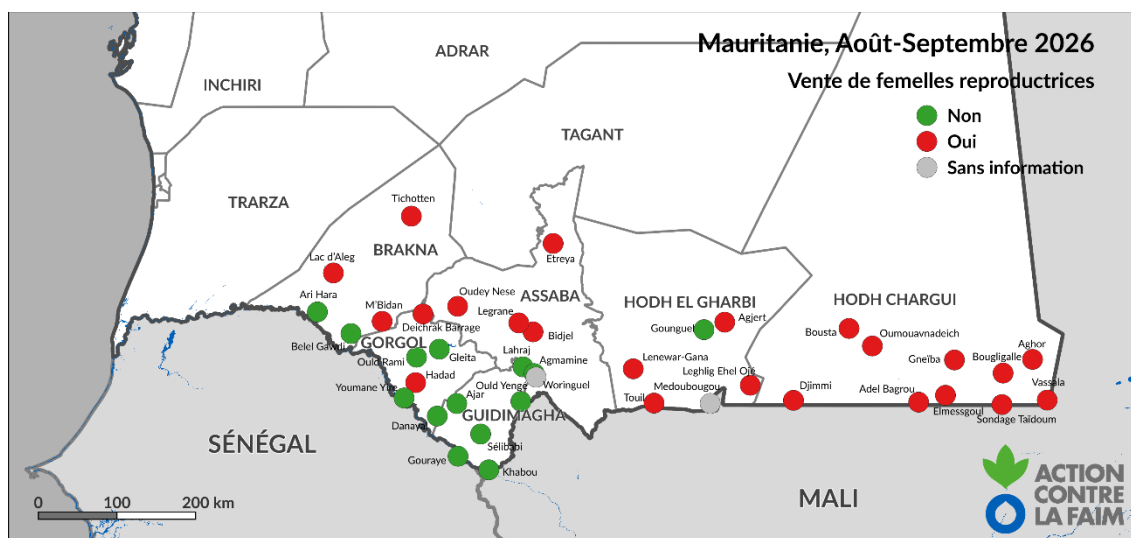


Figure 18 – Vente de femelles reproductrices observée d'août à septembre 2026 en Mauritanie

SITUATION DES PERSONNES RÉFUGIÉES

Les localités de la bande frontalière des Wilayas de Hodh Chargui, de Hodh El Gharbi et du Guidimakha continuent d'enregistrer des arrivées de populations en provenance du Mali à la suite de la dégradation sécuritaire.

Ces nouveaux arrivants composés à majorités d'éleveurs viennent par groupe dans des conditions de grandes précarités et tandis que d'autres avec un nombre important de tête

de bétail. Ainsi, au cours de la période écoulée, l'essentiel du bétail appartenant aux éleveurs réfugiés se trouve dans les zones d'Adel bagrou, Sondage Teïdoume et Vassala dans le Hodh Chargui (Figure 19).

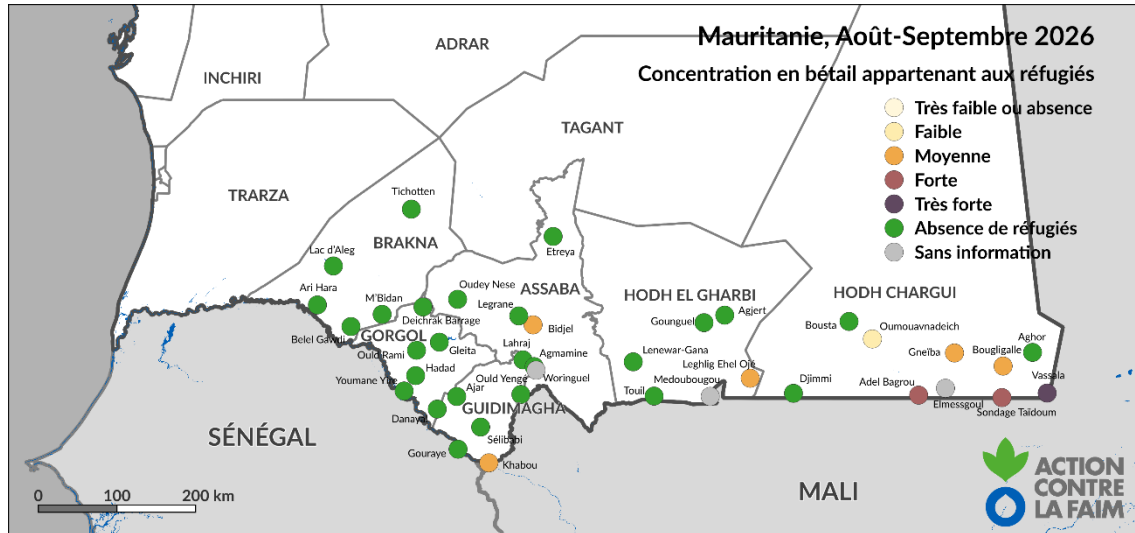


Figure 19 - Concentration du bétail appartenant aux personnes réfugiées d'août à septembre 2026 en Mauritanie

Tout au long de cette période, les réfugiés nouvellement arrivées sont signalés dans les zones de Kervi et Sondage Teïdoume dans la commune de Vassala ainsi que dans la commune de Leghlig Ehel Odjé relevant de la moughataa de Kobenni au Hodh El Gharbi.

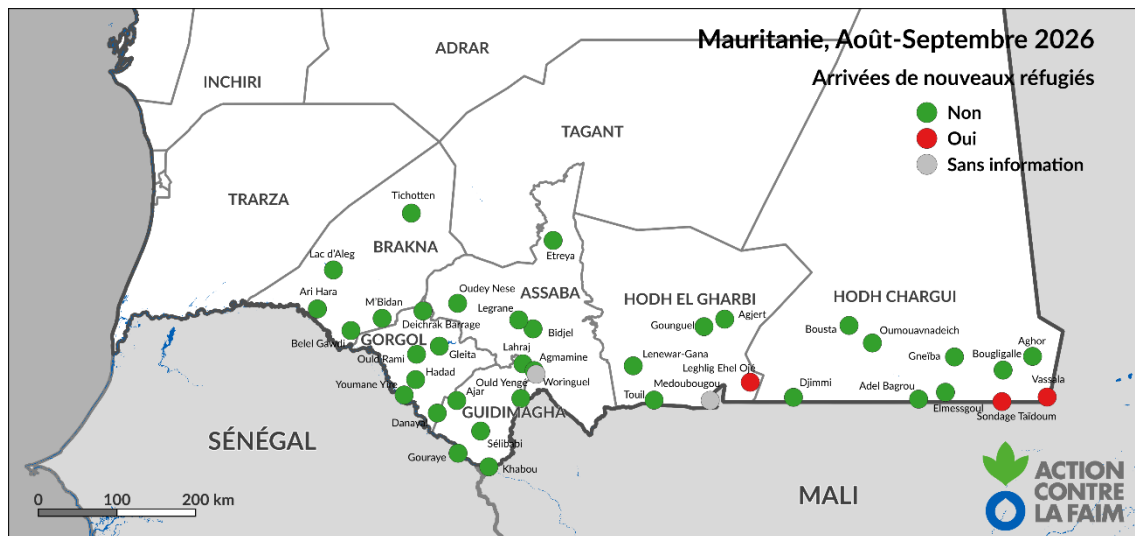


Figure 20 - Zones d'arrivée de nouvelles personnes réfugiées d'août à septembre 2026 en Mauritanie

Selon les points focaux de veille humanitaire d'Action contre la Faim repartis entre les différents points d'entrées de Bassiknou, 3096 personnes réfugiées dont 613 hommes, 579 femmes, 958 garçons et 946 filles sont arrivées au niveau les zones de Vassala et de Megvé au cours de cette période (Figure 20). Le nombre cumulé d'arrivées de personne réfugiées enregistrées depuis août 2025 a atteint 25.237 personnes dont 24.125 réfugiés et 1.112 retournés mauritaniens.



CONCLUSION

Cette période correspondant au cœur de l'hivernage en Mauritanie reste marquée par des pauses pluviométriques assez longues par endroit ainsi que l'enregistrement d'une faible pluviométrie. Cette situation a conduit bien évidemment à des répercussions sur le développement des pâturages mais aussi des activités agricoles pluviales. Elle est d'autant plus préoccupante que l'interdiction de la transhumance transfrontalière avec la Mali reste toujours en vigueur. Néanmoins, la disponibilité du couvert végétal demeure globalement suffisante pour les besoins actuels du cheptel, bien qu'elle reste en deçà des conditions habituellement observées à la même période de l'année passée.

A cela s'ajoute l'assèchement des eaux temporaires et la baisse du niveau d'eau des mares. Néanmoins, les conditions d'abreuvement restent jugées satisfaisant tout au long de la période. En revanche, avec l'assèchement progressif des pâturages, les premiers cas de feux de brousse sont enregistrés dans la moughataa de Bassiknou au Hodh Chargui.

Les localités de la bande frontalière avec le Mali, notamment les deux Hodh ainsi que le Guidimakha, continuent d'enregistrer l'arrivée de populations déplacées en raison de la dégradation de la situation sécuritaire. Cette situation exerce une pression accrue sur des ressources pastorales déjà fragiles ainsi que sur les services sociaux de base.

Au niveau des marchés, la tendance haussière des prix rend l'accès aux denrées alimentaires plus difficile pour les ménages vulnérables. Toutefois, les marchés demeurent globalement bien approvisionnés en produits qu'ils soient importés ou locaux.

PERSPECTIVES

Sur le court terme

- Sensibiliser les populations pastorales de faire preuve d'une vigilance accrue et de s'éloigner des zones frontalières.
- Sensibiliser les OGIAPs et les associations pastorales à reconstituer leurs stocks d'aliment de bétail dès à présent.
- Informer les populations pastorales sur l'état de l'hivernage de l'année en cours afin de faciliter leur prise de décision et de planification des activités pastorales.
- Engager/commencer dès maintenant les actions de prévention et de lutte contre les feux de brousse afin de protéger les pâturages.
- Mettre en place des programmes d'urgence pour atténuer l'impact sur les ménages vulnérables de la conjoncture internationale sur les moyens d'existence.

Sur le moyen terme

- Mettre en place des banques d'aliments pour bétail destinées à la vente subventionnée ;
- Développer des mécanismes alternatifs afin de limiter le recours des éleveurs à la transhumance ;
- Instaurer des mesures favorisant une sédentarisation partielle des éleveurs et réduisant leur dépendance à la transhumance.
- Développer et sécuriser l'accès aux ressources en eau dans les zones pastorales sans points d'eau permanents.
- Encourager les éleveurs à recourir au déstockage économique afin de préserver une partie du cheptel.



RECOMMANDATIONS

De manière générale

- Encourager les pasteurs à faire à déparasiter les animaux dans les mois à venir afin de prévenir les risques sanitaires associés à l'installation de l'hivernage.
- Sensibiliser les éleveurs contre usage abusif des produits vétérinaires et contre autovaccination
- Renforcer les capacités des populations locales et celles des réfugiés sur la cohésion sociale, gestion des conflits et le vivre ensemble.
- Encourager et renforcer les capacités les populations pastorales à recourir au développement de la chaîne de valeurs du secteur pastorale.
- Engager dès maintenant au niveau des zones pastorales, des actions de prévention et de lutte contre les feux de brousse.
- Sensibiliser et encourager les éleveurs transhumants à utiliser les couloirs de transhumance et à respecter le code pastoral ainsi que les chartes locales en vigueur dans les terroirs d'accueil.
- Promouvoir la culture fourragère auprès des éleveurs afin d'améliorer la disponibilité de l'aliment de bétail et renforcer la résilience des systèmes d'élevage.

Pour les éleveurs

- Éviter l'automédication des animaux et encourager à consulter les services vétérinaires et signaler les toutes suspicions de maladies animales.
- Utiliser les couloirs de transhumance lors des déplacements de troupeaux afin de prévenir les conflits et appliquer le code pastoral.
- Envisager la vente d'une partie de leur cheptel afin de disposer des ressources nécessaires pour l'acquisition d'aliments pour le bétail.
- Inciter/ encourager les éleveurs à adhérer aux associations pastorales.
- Encourager à vendre une partie du lait crue aux PME impliqués dans le développement des chaînes de valeurs laitières afin renforcer des débouchés commerciaux et améliorer leurs revenus.

Pour les organisations pastorales

- Mise en place de point de vente d'aliments pour bétail à prix subventionnés en attendant l'installation effective de l'hivernage et la régénération des pâturages.
- Promouvoir la valorisation des produits pastoraux, notamment la vente du lait aux petites et moyennes entreprises, et unités de transformation.
- Sensibiliser/Encourager le développement la culture fourragère qui est alternative pour faire moins de recours à la transhumance.
- Renforcer la sensibilisation des communautés pastorales au respect du code pastorale et aux chartes pastorales élaborés, afin de favoriser une gestion concertée et apaisée des ressources naturelles.
- Encourager les associations pastorales à l'achat de l'aliment de bétail dès à présent afin de bénéficier de prix plus avantageux et d'anticiper une éventuelle hausse des coûts en période de soudure.
- Promouvoir le déstockage économique du cheptel pastoral afin de réduire la pression sur les ressources naturelles.
- Encourager les éleveurs à adhérer aux campagnes de marquage par boucles électroniques afin d'améliorer l'identification et la gestion du cheptel.



Pour les services vétérinaires

- Renforcer la sensibilisation des populations pastorales sur les maladies animales saisonnières et au risque sanitaire liés à la consommation de lait cru et de viande insuffisamment cuite.
- Sensibiliser/former les éleveurs sur les bonnes pratiques de gestion et l'utilisation rationnelle de l'aliment de bétail.
- Sensibiliser les éleveurs et les membres des associations pastorales contre l'usage abusif des produits vétérinaires et l'importance de la vaccination du bétail.
- Inciter/Encourager les éleveurs à signaler les animaux malades aux services vétérinaires afin d'éviter la propagation des maladies.
- Renforcer les capacités des auxiliaires vétérinaires afin d'améliorer la qualité des services de santé animales et appuyer leur approvisionnement en médicaments.

Pour les services étatiques

- Mener des campagnes de sensibilisation sur la cohésion sociale, le vivre-ensemble et la coexistence pacifique dans les zones accueillant de nouveaux réfugiés.
- Sensibiliser les populations locales et pastorales à éviter les zones peu sécurisées et à l'application du code pastoral.
- Mettre en place des programmes sociaux d'urgence dès à présent afin de soutenir les ménages vulnérables.
- Améliorer l'accès équitable et pacifique aux ressources naturelles, afin de renforcer la résilience communautaire et de favoriser la cohésion sociale.
- Promouvoir la mise en place de chartes locales de gestion concertée des ressources naturelles, impliquant l'ensemble des acteurs concernés afin de prévenir les conflits et d'assurer une gestion durable des ressources pastorales.

Pour les acteurs de la société civile et les organisations humanitaires

- S'informer de la situation de l'hivernage de cette année afin de conduire à temps un plaidoyer auprès de l'État et des PTF en faveur des populations pastorales.
- Encourager la mise en place de programme d'urgence au profit des populations pastorales vulnérables.
- Diffuser le bulletin d'informations auprès des acteurs, en particulier les pasteurs.
- Étendre l'activité de surveillance pastorale au niveau des wilayas non couvertes pour une meilleure alerte des populations sur toute l'étendue du territoire.

INFORMATIONS ET CONTACTS

Pour plus d'information merci de visiter les sites :

- www.sigsahel.info pour l'accès aux bulletins
- www.geosahel.info pour la visualisation des cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes utilisées, veuillez contacter :

- Thierno Sambara Camara (ACF-Mauritanie) – tcamara@mr.acfspain.org
- Bamba Ndiaye (ACF-Mauritanie) – bndiaye@mr.acfspain.org
- Thierno N'Diaye Ba (ACF-Mauritanie) – tba@mr.acfspain.org
- Eve-Marie Lavaud (ACF-ROWCA) – elavaud@wa.acfspain.org
- Erwann Fillol (ACF-ROWCA) – erfillol@wa.acfspain.org



PARTENARIATS

La collecte de données et l'élaboration du bulletin sont assurées en partenariat avec le ministère de l'Élevage, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), et le Groupement National des Associations Pastorales (GNAP).



FINANCEMENTS

Ce projet est rendu possible par les financements conjoints de l'Agence Française de Développement AFD et l'Union Européenne EU.



Cofinancé par
l'Union européenne